

MILLAU (12)



Maître d'ouvrage : Le Parc Naturel des Grands Causses
Calendrier : 2014

Caractéristique communale : 22 200 habitants, 168 km²

De grande superficie (25^{ème} commune de France métropolitaine la plus étendue), la commune s'étend au cœur des Grands Causses, sur une partie du Causse Rouge et du Larzac et une partie du Causse Noir. La ville se situe dans une vaste dépression au confluent du Tarn et de la Dourbie.

Objectifs : Développer des actions permettant d'engager la démarche de réduction de l'usage des produits phytosanitaires : objectif « zéro phyto »

Le territoire est marqué par l'élevage entretenant des pelouses naturelles d'un grand intérêt écologique, de champs, de prairies temporaires... Ces territoires ruraux à dominance agricole, sont protégés par le parc naturel régional des Grands Causses.



Du fait de l'étalement de la ville de Millau la biodiversité est en régression sur la partie urbanisée et aux alentours par la simple présence des promeneurs venant de la ville.

L'agrandissement du lit de la rivière Tarn au niveau de la ville et la création d'un bras de décharge de crue a ralenti et abaissé le niveau du cours d'eau. L'imperméabilisation par bétonnage et goudronnage de vastes surfaces a augmenté l'eau des précipitations rejetée directement à la rivière induisant des phénomènes dits « chasse d'eau » destructeurs pour la faune et les berges.

Fort de ces informations la commune a souhaité mettre en place une démarche visant à réduire voire supprimer l'usage des produits phytosanitaires afin de protéger la biodiversité et le cadre de vie de ses administrés.

Conclusion

Herbicides et pesticides, non grata à Millau. Sur les 35ha de parcs et espaces d'accompagnement, comme sur les 140km linéaires de trottoirs, le traitement des mauvaises herbes s'effectue sans aucun produit phytosanitaire.



Les agents municipaux recourent à plusieurs procédés de désherbage :

Le désherbage thermique, désherbage mécanique et désherbage à mousse chaude. Le désherbage chimique n'est plus utilisé que dans les cimetières, de façon curative et locale.

La Ville veille à la réduction des engrais.

Pour le traitement des insectes, le service municipal utilise désormais une solution biologique et le piégeage d'insectes ainsi que le lâcher de coccinelles.

Dans le cas exceptionnel d'utilisation d'un insecticide, lors d'une prolifération du tigre du platane par exemple, le traitement reste localisé